

Communauté d'Agglomération de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E.
– 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
2. Objet du marché : HAGUENAU : Réalisation de la Voie de Liaison Sud (V.L.S.)
- Lot 03 : Travaux TOARCC (Terrassement, Ouvrages d'Arts, Rétablissement des Communications et Chaussées).

Code nomenclature européenne : 45112500 – 45232410 – 45233120-6 – 45220000-5
Code NUTS : FRF11

3. Mode de passation du marché : marché de travaux passé sur appel d'offres restreint en application de l'article 42.1 a) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25, 66, 69 et 70 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
4. Caractéristiques principales :

La V.L.S. consiste à réaliser une liaison inter-quartiers d'environ 5,5 km reliant l'entrée Sud-Ouest de la ville (route de Strasbourg) à la route du Rhin (RD 29) à l'Est en passant au Sud du territoire.

Les principales caractéristiques de ce boulevard urbain sont les suivantes :

- une chaussée à « 2 x 1 voie » de largeur 6,50m, bordée de plantations,
- une piste cyclable bidirectionnelle sur son côté nord sur toute sa longueur,
- des trottoirs et du stationnement latéral dans les secteurs urbanisés,
- un raccordement avec les rues existantes à niveau à l'aide de carrefours à feux,
- une vitesse limitée à 50 km/h en agglomération.

Principales quantités indicatives :

- Dépose de rails ferroviaires : 1.350 ml
- Déblais (section courante, purges et bassin de compensation) : 145.000m³
- Remblais : 160.000m³
- Merlon acoustique : 2.250m³
- Ecran acoustique : 100m²
- OA de franchissement de la Moder – Ouvrage de type caisson métallique : 250T
- OA de décharge : 65ml d'ouverture
- Noues et tranchées de rétention : 3.600ml
- Collecteurs BA : 9.400ml
- Ouvrage de protection des eaux : 3 dont 1 bassin enterré
- Grave Bitume GB3 : 30.000T
- Enrobé type BBSG : 11.600T
- Bordure type T3 béton : 10.200ml
- Files pavé granit : 14.400ml
- Glissières bois : 700ml
- GBA : 350ml
- Réseau AEP fonte #150 : 2.300ml

- Réseau EU PVC CR16 #250 : 800ml

5. Conditions de participation :

Ne peuvent répondre à la présente consultation que des équipes répondant aux identités professionnelles FNTP minimales ou équivalentes suivantes :

- FNTP 112 ouvrages d'art et ouvrages industriels (béton et acier-béton) de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés,
- FNTP 2313 : Autres opérations de terrassement en grande masse de technicité moyenne
- FNTP 332 : Revêtements en matériaux enrobés
- FNTP 346 : Pose de bordures et caniveaux
- FNTP 516 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infrastructures de transports, travaux de VRD

Les candidats fourniront les certificats de qualifications professionnelles demandés. Néanmoins la preuve de la capacité du candidat pourra également être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. Dans ce dernier cas, l'équipe se présentera sous forme d'un groupement conjoint avec solidarité du mandataire.

Le mandataire du groupement sera obligatoirement l'entreprise en charge des travaux de terrassement.

Le mandataire d'une équipe ne pourra faire partie d'une autre équipe.

6. Conditions particulières :

- délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres,
- durée des prestations : 24 mois hors période préparation de 3 mois,
- période de préparation : 3^{ème} trimestre 2019,
- démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2019,
- les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
- le marché sera conclu à prix révisable avec paiement d'une avance dans les conditions prévues aux articles 110 à 113 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
- critères de jugement des offres : ils seront indiqués dans le règlement de la consultation,
- le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics,
- le marché prévoira l'intégration de clauses d'insertion (intervention de personnel en insertion),
- le numéro de dossier attribué au marché est le VLS-TOARCC/2018.

7. Composition du dossier de candidature :

Pièces administratives :

- lettre de candidature (formulaire DC1) présentée par l'équipe et, pour chacun des membres de l'équipe,

- déclarations prévues aux articles 45 à 49 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44 et 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux domaines d'intervention pour lesquels chaque membre du groupement se porte candidat, réalisé au cours des cinq derniers exercices,
- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des trois dernières années pour chacun des membres du groupement,
- déclaration indiquant les moyens matériels pour chacun des membres du groupement,
- attestations d'assurances pour chacun des membres du groupement.

Pièces techniques :

Un dossier technique comportant :

- Une note méthodologique présentant la composition de l'équipe, ses moyens matériels et humains et explicitant la pertinence de son organisation ainsi que les modalités de relations avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ;
- Les certificats de qualifications professionnelles demandés, les 3 principales références du mandataire et des co-traitants et sous-traitants dans leurs domaines d'intervention respectifs pour des travaux d'importance et de technicité similaires, avec indication du montant des travaux et de l'année de réalisation de préférence de moins de 5 ans, avec attestation de capacité de ces références,
- Tout élément permettant de juger de la qualité de la candidature.

8. Critère de sélection des candidatures :

- Conformité du dossier technique et administratif,
- Capacités économiques et financières,
- Organisation, moyens humains et matériels,
- Qualité et adéquation des références.

Le nombre minimum de candidats admis à soumissionner est de 5, sauf si le nombre de candidats satisfaisants aux critères de sélection est inférieur.

La date d'envoi prévisionnelle du dossier de consultation des entreprises aux candidats sélectionnés est prévue en mars 2019.

9. Modalités de remise des candidatures : les candidatures seront transmises obligatoirement électroniquement via la plate-forme internet « www.alsacemarchespublics.eu ».

10. Date limite de remise des candidatures : **lundi 19 novembre 2018 à 12 heures.**

11. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

12. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

13. Renseignements complémentaires :

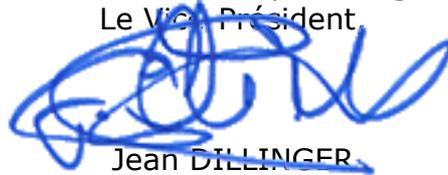
Renseignements administratifs :
Mme Joanna MASTIO
Direction des Finances et des Achats
Service de la commande publique
67500 HAGUENAU
03.88.90.67.88
joanna.mastio@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :
M. Franck HEIT
Maîtrise d'ouvrage
Direction des Grands Projets
d'Aménagement
67500 HAGUENAU
franck.heit@agglo-haguenau.fr

14. Date d'envoi de l'avis à la publication et au JOUE : vendredi 12 octobre 2018

Signature numérique de Jean DILLINGER
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER